



Communiqué de presse du consortium ARPEGE

Atelier de réflexion prospective en écologie industrielle (ARPEGE) de l'Agence Nationale de la Recherche (ANR)

L'Agence Nationale de la Recherche (ANR) vient de lancer deux Ateliers de Réflexion Prospective (ARP) sur les écotecnologies en soutien au programme PRECODD (Programme de Recherche sur les Ecotechnologies et le Développement Durable), l'un portant sur les éco-innovations et l'autre sur l'écologie industrielle. Ce programme national représente environ 75 % de la contribution française en R&D du programme européen ETAP (Ecotechnology Action Plan). Ces ateliers ont pour objet de **structurer les partenaires** représentatifs de ces démarches dans le but d'échanger et de diffuser des connaissances, d'analyser les besoins du marché, de stimuler la réflexion sur ces problématiques scientifiques et de **formuler des besoins de R&D** pour les prochaines années (2008 et 2009) en fédérant les réseaux d'acteurs intéressés.

L'écologie industrielle, aussi appelée écologie territoriale ou encore économie circulaire, est une discipline scientifique apparue au début des années 1990 qui propose d'apporter des réponses concrètes aux questions d'aménagement du territoire et aux politiques de développement durable. L'écologie industrielle cherche à s'inspirer du fonctionnement des écosystèmes naturels, c'est à dire caractérisés par de faibles flux de matières et d'énergie et par un fort taux de recyclage de la matière. Cette **approche systémique** s'apparente à un traitement territorial de la problématique environnementale et permet notamment de :

- relocaliser l'économie en évitant les délocalisations,
- de limiter les flux de transport inutiles,
- de renforcer l'attractivité des territoires,
- de créer de nouvelles activités et de l'emploi,
- de diminuer l'impact des activités économiques sur l'environnement.

L'ARP écologie industrielle est constitué d'un **consortium multi-acteurs de 19 partenaires** coordonnés par le CREIDD-UTT (Centre International de Recherches et d'Etudes Interdisciplinaires sur le Développement Durable de l'Université de Technologie de Troyes). Il réunit 4 groupes d'acteurs principaux :

- **4 grandes entreprises** : EDF, GDF, Séché Environnement - Tredi, Lafarge
- **Une PME** intégrant l'écologie industrielle dans sa stratégie : Yprema
- **3 bureaux d'études** : Systèmes Durables, Ecologie Industrielle Conseil (EIC), E-Parc
- **5 associations** de protection de l'environnement et/ou spécialisées dans la mise en œuvre de politiques de développement durable à l'échelle d'un territoire : Ecopal, Réseau de recherche coopérative sur les déchets et l'environnement (RECORD), Enviropéa, Auxilia, Orée
- **6 organismes de recherches (dont 2 spécialisés en sciences sociales)** : CREIDD-UTT (coordinateur), Institut Supérieur d'Ingénierie et de Gestion de l'Environnement de l'Ecole des Mines de Paris (ISIGE), Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM), Laboratoire des Transformations et Mutations

Urbaines de l'Université de Paris 8 (LTMU), INSA-Lyon, Institut National des Télécommunications (INT).

L'atelier est composé de **5 sous-ateliers** :

- un atelier transversal d'animation et de communication (sous-atelier A) ;
- B. Définition, concepts et enjeux ;
- C. Analyse comparative – Etat des lieux – Verrous et leviers ;
- D. Prise en compte des aspects sociaux, économiques et environnementaux ;
- E. Perspectives pour l'écologie industrielle.

Pour l'ensemble des travaux, la dimension prospective sera particulièrement mise en avant. Il s'agira, à partir d'une vision systémique, d'intégrer des composantes à la fois inter-sectorielles et multi-dimensionnelles (variables qualitatives et quantitatives), tout en essayant de détecter des signes de ruptures par rapport aux trajectoires actuelles.

La mise au point conceptuelle ressort du besoin de disposer, pour les acteurs français de l'écologie industrielle, de conventions lexicales communes, préalables à des réunions de travail où chacun s'entendra sur les mots. Un état des lieux s'avère ensuite utile, tant en France qu'à l'international, afin de mettre en évidence des constantes en matière de développement de la démarche, tant au niveau des facteurs de succès que des blocages constatés. La question de l'impact réel du développement de l'écologie industrielle sur l'environnement et la raréfaction des ressources sera quant à elle abordée afin notamment d'identifier les différents facteurs à intégrer à des indicateurs qui puissent servir à objectiver des situations de choix en matière d'éco-technologies et de planification territoriale. Enfin, la réflexion se concentrera sur les obstacles de nature économique, comportementale et réglementaire au développement de l'écologie industrielle, sur les mécanismes permettant de dépasser de tels obstacles, ainsi que sur les besoins technologiques d'accompagnement.

Le dernier sous-atelier synthétisera les résultats obtenus par les sous-ateliers précédents et établira des questionnements à reprendre dans de futurs programmes de recherche et de développement.

Grâce à cet atelier qui se poursuivra jusqu'à la fin 2008, la communauté d'acteurs déjà existante depuis 2003 dans le cadre du Pôle Français d'Ecologie Industrielle (PFEI) va pouvoir s'élargir et se structurer. Un des objectifs poursuivis est aussi le développement d'un réseau européen de l'écologie industrielle.

Un site internet www.arpege-anr.org est d'ores et déjà ouvert pour suivre et alimenter ces travaux. La possibilité de rejoindre et de fédérer une communauté scientifique nouvelle à travers cette plate-forme est initiée.

A noter : un séminaire de travail commun avec l'autre ARP dédié aux écotechnologies se tiendra en Aquitaine, les 24 et 25 octobre 2007.

Contacts :

Coordinateur M. Nicolas Buclet, Directeur du CREIDD-UTT : nicolas.buclet@utt.fr